



# MIRANDE *infos*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

1<sup>er</sup> Semestre  
2016

## L'ÉTÉ, UNE SAISON FESTIVE ET DYNAMIQUE



Révision du PLU

### SOMMAIRE

<i>Informations et Contacts</i> . . . . .	P2
<i>Edito</i> . . . . .	P3
<i>Brèves</i> . . . . .	P4
<i>Cadre de vie</i> . . . . .	P5
<i>Finances</i> . . . . .	P5
<i>Dossier : Révision du PLU</i> . . . . .	P6
<i>Pêle-mêle de Photos</i> . . . . .	P10
<i>Actions sociales et solidarité</i> . . . . .	P12
<i>Environnement et Travaux</i> . . . . .	P13
<i>Vie Associative</i> . . . . .	P14
<i>Communication - Mirande Autrefois</i> . . . . .	P15
<i>Libre Expression des Conseillers</i> . . . . .	P16
<i>Etat Civil</i> . . . . .	P17
<i>Education et Jeunesse</i> . . . . .	P17
<i>Culture et Patrimoine</i> . . . . .	P18
<i>Le Programme estival</i> . . . . .	P20

# INFORMATIONS ET CONTACTS

## HÔTEL DE VILLE :

[www.mirande.fr](http://www.mirande.fr) / [contact@mirande.fr](mailto:contact@mirande.fr)

Tous les services sont ouverts **du lundi au vendredi**

**de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30**

Accueil .....	05 62 66 52 87
Etat Civil .....	05 62 66 86 31
Cabinet du Maire .....	05 62 66 86 35
Police Municipale .....	05 62 66 86 99
Services Techniques .....	05 62 66 86 39
Service des Sports .....	05 62 66 86 32
Comptabilité .....	05 62 66 86 38
Ressources Humaines .....	05 62 66 86 36
CCAS .....	05 62 66 86 41
Jumelage .....	05 62 66 87 22

## ÉCOLE DE MUSIQUE :

18, bd Centule III - 05 62 66 67 10

## OFFICE DE TOURISME :

05 62 66 68 10 - [www.tourisme-mirande-astarac.com](http://www.tourisme-mirande-astarac.com)

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

**Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).**

**MUSÉE : Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.**

Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de Tourisme et sur demande.

**MÉDIATHÈQUE : Le Colisée 05 62 05 15 71.**

Ouverture le lundi de 9h à 12h / 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h. *Le jeudi sur rdv pour les scolaires.*

**CINÉMA : Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi.** Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

05 62 66 54 24 ou [www.cine32.com](http://www.cine32.com)

## LES HORAIRES DU BUS :

[www.mirande.fr/viepratique/transport](http://www.mirande.fr/viepratique/transport) ou [www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com)

## RÉSEAU DE SERVICE PUBLIC :

Permanences d'Organismes Administratifs

**CAF : Tous les vendredis de 13h30 à 16h.**

**ADIL :** (Informations sur logement)

**2<sup>ème</sup> JEUDI de chaque mois de 14h à 16h30.**

**Conciliateur de Justice : Le dernier mardi de chaque mois de 10h à 12h - M. MAILHE : 05 62 63 40 42.**

**CDAD :** (Conseil Départemental d'Accès au Droit, consultation juridique - 08 26 30 20 32) - **1<sup>er</sup> lundi de 9h à 12h tous les 2 mois.**

**Armée de Terre : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 15h45 à 16h45.**

**Légion Étrangère : Le deuxième mercredi de chaque mois de 10h à 12h.**



4 av. Jean d'Antras  
BP34 - 32300 MIRANDE  
05 62 66 51 48  
[www.coeur-dastarac.fr](http://www.coeur-dastarac.fr)

## SES SERVICES :

**Opération jeunes :** Vous avez entre 14 et 17 ans et vous souhaitez travailler durant les vacances scolaires inscrivez-vous auprès de la Communauté de communes.

*(dossier téléchargeable sur le site internet).*

**Camping de l'île du pont\*\*\* :**

possibilité de locations de Châlets / Mobil Home.

**05 62 66 64 11 - 04 34 09 12 50 - [reservation@groupevla.fr](mailto:reservation@groupevla.fr)**

**Centres aérés :** Le Pitchounet (3-5 ans) et le Cadichon (6-12 ans) accueillent vos enfants rue Elie Duffort chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site.

*(pré-inscriptions obligatoires).*

**Pitchounet : 06 27 78 71 60**

**Cadichon : 06 13 32 56 13**

**Relais d'Assistants Maternelles - LES PETITS POUCES :**

Rue Elie Duffort : Accueil des parents et des assistantes maternelles sur rendez-vous le vendredi de 13h30 à 16h30. Animations le vendredi de 9h à 11h30.

**09 72 53 68 50 - [ram@coeur-dastarac.fr](mailto:ram@coeur-dastarac.fr)**

**Ludothèque :** rue Elie Duffort.

hors vacances scolaires : le mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30

pendant les vacances scolaires : le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h30

**09 72 53 68 50 / 06 28 66 75 39**

**mail : [ludotheque@coeur-dastarac.fr](mailto:ludotheque@coeur-dastarac.fr)**

**Multi-accueil « Lous Pitchous » :**

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans au 5 rue des Entrepreneurs, (zone artisanale du Pountet), tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**Renseignements au 05 62 58 30 91 ou 05 62 66 95 86.**

**POUR LES FERMETURES DE CHAQUE STRUCTURE MERCI DE VOUS RENSEIGNER EN APPELANT CHACUNE D'ENTRE ELLES.**

**05.62.66.50.13 - [ludina.astarac@orange.fr](mailto:ludina.astarac@orange.fr)**

**Horaires d'ouverture :**

**Du 15 Juin au 05 Juillet :** Mercredi, 11h45 à 19h, Samedi, Dimanche de 11h15 à 19h, Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 16h30 à 19h

**Du 06 Juillet au 31 Août :** Tous les jours de 11h15 à 19h00



**SOHO-SOLO :** Consultation informatique libre sur le net s'adresser à l'accueil de la mairie ou au **05 62 66 52 87**

**AHA :** Association Handicap Auditif du Gers

**Contact: 06 82 96 51 74 / [aha.gers@wanadoo.fr](mailto:aha.gers@wanadoo.fr)**

**AFCCC-GERS :** Des Professionnels du Couple et de la Famille à votre Ecoute, Conseil Conjugal et Juridique au **06 08 57 79 78**

**UNAFAM :** Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques **Contact : 05 62 60 30 36/ [32@unafam.org](mailto:32@unafam.org)**

**CMFG :** Centre de Médiation Familiale du Gers

**Site Internet : [cmfg.fr](http://cmfg.fr) - 05 62 60 26 97 / [contact@cmfg.fr](mailto:contact@cmfg.fr)**

**AAC :** Association pour l'audit des aptitudes et du comportement **Contact : 05 35 54 13 52 / 04 78 32 84 79**



Chères mirandaises  
et Chers mirandais,

Le premier semestre laisse place à la période estivale avec ses couleurs chatoyantes, ses festivités qui réchauffent les cœurs et reposent les esprits. Nous en avons bien besoin dans un contexte sociétal lourd.

Pour vos élus cette période demeure chaque année complexe, très chargée en réunions, réflexions, décisions pour les réalisations de l'année en cours, et le premier trimestre déterminant, puisque, les budgets doivent être votés avant mi-avril.

Ce premier semestre est intense avec les projets de mutualisation de services liés aux réductions de moyens financiers auxquels sont confrontées la mairie mais aussi la communauté de communes «Cœur d'Astarac en Gascogne», doublant par là même nos inquiétudes, nos réflexions et donc le nombre de réunions.

C'est avec toujours autant d'enthousiasme et de volonté de dynamiser notre commune, notre territoire, que nous avons abordé 2016. Malgré une conjoncture nationale, européenne, et mondiale, très délicate, nous nous sommes donnés les moyens d'un développement économique, culturel, touristique, associatif, préservant notre qualité de vie exceptionnelle, actée par le label Cittaslow. Les instances internationales ont d'ailleurs retenu MIRANDE pour organiser leur Assemblée Générale en 2018.

Mais avant, l'année en cours verra la concrétisation de projets importants :

La restauration du clocher et clochetons de l'Église Sainte-Marie,

Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux,

La révision du Plan Local d'Urbanisme,

La réalisation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire,

L'amélioration de la voirie,

La poursuite des actions d'économie d'énergie,

Le 150<sup>ème</sup> anniversaire des orgues mirandaises.

Je laisse à présent place à mon équipe. Par ses actions relatées au fil des pages de ce Magazine municipal vous découvrirez ou constaterez le sens de notre travail au quotidien pour améliorer, par des initiatives pertinentes, la vie de la cité que je désire toujours plus douce et épanouissante pour chacun de vous, chers mirandaises et mirandais.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion des activités et événements qui vont animer notre cité ces prochains mois, et dont vous trouverez le détail..... Je vous souhaite une agréable saison estivale et vous encourage à accueillir, comme vous le faites si bien chaque année, en bons gascons, nos visiteurs, festivaliers et touristes.

Pierre BEAUDRAN

Maire de Mirande



Jubile du Jumelage à Tubize J. WOLF, M. JANUTH et P. BEAUDRAN  
le 8 mai les Maires de Korntal-Munisinghen, de Tubize et Mirande

## ➔ MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS

### AU SEIN DE NOS INSTITUTIONS :

■ De formation en ingénierie forestière, **Mme Anne LAYBOURNE** s'est spécialisée dans le développement local des territoires. Cet ingénieur des ponts des eaux et forêts a exercé à Mayotte puis en Lorraine qu'elle quittait pour prendre ses fonctions de Sous-Préfète en janvier à Mirande, au 4 av Laplagne. Ces locaux sont devenus depuis le 23 mars ceux de la Maison de l'État qui regroupent les services de la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Mirande et ceux de la Direction Départementale des Territoires Sud.

■ Nous souhaitons une agréable retraite au **Lieutenant ALEXANDRE**, après 38 années de service ainsi qu'une bonne continuation au **Commandant PAGLIA** pour qui l'escadron 36/2 de gendarmerie mobile est le plus beau de France. Le **Capitaine Philippe DOCHE** lui a succédé depuis début mai.

■ **Mme Cécile ARNOULD** est nommée chef d'établissement de l'Ecole Notre-Dame de Mirande par le diocèse du Gers, pour la rentrée 2016, elle succède à Mme Ophélie DE BOISSESON qui rejoint l'Isle Jourdain.

■ À compter du 1<sup>er</sup> septembre, **Mme Catherine DUBRULLE** est nommée directrice de l'école

maternelle à titre définitif, poste qu'elle assume avec compétence depuis 3 ans déjà au service des enfants.

### DU CÔTÉ DES ENTREPRISES MIRANDAISES :

■ **L'AUBERGE ALAIN-FOURNIER** reprise par Mr André MOREN propose, au 12 avenue Chanzy à proximité de l'Hôpital St Jacques, une table gourmande conviviale et abordable. Les desserts faits maison et la terrasse ombragée réservent un moment de quiétude.

■ **LA BRASSERIE DES ARTS** se déplace de quelques mètres, cette table appréciée des amateurs de poissons et de cuisine à la plancha n'ont pas d'inquiétude à avoir. Entrez sous le porche et laissez-vous guider au 13 bd Centule III.

■ **L'AGENCE AXA** route de Tarbes est gérée depuis 10 mois par M. J-Michel DINGREVILLE qui a pris la succession de M. André LABAT à qui nous souhaitons une bonne retraite.

■ **M. Alexandre ESQUIROL** a déplacé son agence GAN ASSURANCE de la rue du président Wilson au 10 place d'Astarac.

■ **SMCD** : ouverture de la déchetterie : tous les jours de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h, le samedi jusqu' à 17h. Fermée le dimanche - 05 62 66 79 25

## ➔ À NOTER

■ **CITASLOW FRANCE**, le réseau national compte 8 cittaslow et a renouvelé son bureau :

*Président* : M. Pierre BEAUDRAN, Maire de Mirande ; *Vice-Présidente* : Angélique RODRIGUEZ, Adjointe au Maire de Créon ; *Trésorier* : Alain GAUBE, Maire de Labastide d'Armagnac ; *Secrétaire* : Colette LAURICHESSE, Adjoint au Maire de Segonzac.

■ **LE LYCÉE AGRICOLE VALENTÉES** s'est distingué au salon de l'Agriculture de Paris en début d'année avec plusieurs prix :

1<sup>er</sup> prix du concours de la race porc gascon, dans la catégorie truies suitées (PGAF1) pour «Gasconne».

2<sup>ème</sup> prix du Trophée national des lycées agricoles du Salon de l'agriculture, pour Thomas MASTÉ, Lucas BELLOCQ, Florent LESCURE, Hugo SEGOUFFIN, Benjamin PELLEFIGUE, Océane JACQUOT et Océane SAVIGNAC. «Bosnie», la vache et son veau «Lapon» de race mirandaise ont concouru dans la catégorie

des races à faible effectif (plus que 800 têtes dans le monde). Encore bravo à tous et à leurs professeurs.

■ **SÉCURITÉ** : Le 18 juin se déroulait pour la première fois à Mirande la finale départementale de la prévention routière. 80 enfants qualifiés participaient à deux épreuves, une écrite et une à vélo. A l'issue, la gagnante Morgane ESCALAS d'Escorneboeuf a reçu une coupe de la ville et un VTT. Pour l'occasion, le Directeur Régional de la Prévention Routière Bernard LADEVEZE a tenu à distinguer M. Jean-Dominique FOURNET et la ville de Mirande pour toutes les actions réalisées depuis 10 ans. La quinzaine de la sécurité routière au mois de Novembre est l'animation principale, organisée en étroite collaboration avec Fabrice LAFFORGUE de la Gendarmerie Nationale.

■ **AU MUSÉE** : exposition d'artagnan : 22 juin au 25 septembre 2016

■ **A LA MÉDIATHÈQUE** : notez sur votre calendrier : LE GRAND DESSIN, vendredi 22 juillet, Mirande recevra l'illustratrice Albertine. Pour la 3<sup>ème</sup> fois, participez à une grande œuvre collective, le tout dans la bonne humeur, pas besoin d'être un brillant dessinateur.

■ **JOURNÉES DU PATRIMOINES** : 17/ 18 septembre 2016

■ **JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES** : 21 septembre 2016



# CADRE DE VIE

## ↳ LES CHATS ERRANTS SOUS CONTRÔLE

La ville de Mirande a fait le choix de mener une politique volontariste de gestion des chats sans propriétaire, nombreux sur la commune. L'objectif est de réguler la prolifération des félins et ainsi de limiter les nuisances rencontrées : conflits de territoire, luttes pour l'accouplement, dérangement pour les riverains.

Une convention entre la mairie, l'association « les chats mirandais » et les vétérinaires locaux définit le rôle et les responsabilités de chacun.

La méthode choisie est celle de la stérilisation, de l'identification avec remise sur site, préconisée par les vétérinaires parce qu'efficace et économique. Elle permet d'aboutir à des petites populations d'animaux stérilisés et répertoriés qui seront suivis par l'association.

D'un côté l'association s'engage à effectuer les captures, le suivi, le nourrissage des chats ainsi que leur identification. De l'autre, la Mairie assure le paiement des frais vétérinaires consentis à un tarif préférentiel à hauteur de 1000 euros annuels.

Une première campagne de capture a eu lieu en avril. Une autre est prévue sur juillet et août. Dates et lieux sont affichés en mairie et chez les vétérinaires. Les riverains sont également informés par courrier.

Il faut reconnaître le travail des passionnés de l'association qui oeuvrent pour la protection animale mais rappeler que les abandons existent toujours.

Les propriétaires de chats ont l'obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 de faire identifier leur animal. Les faire stériliser est aussi la solution pour éviter une surpopulation sur la voie publique.

La tâche est immense. Ces actions montreront leur effet dans le temps et à la condition que chacun prenne ses responsabilités.

**Vous pouvez soutenir ces actions en contactant l'association «les chats mirandais», Mme DUFFAR 06 28 03 54 97 - leschatsmirandais@outlook.fr**



# FINANCES

## ↳ LA MAIRIE ET LES ASSOCIATIONS

Le tissu associatif mirandais est particulièrement dense et agit dans tous les domaines qu'ils soient social, sportif ou culturel. Et à ce titre, il est un des rouages essentiels de la vie publique et de l'animation de la Ville et il est donc très naturel qu'un partenariat fort se soit créé entre la Mairie et les Associations. Il répond toutefois à un certain nombre de contraintes réglementaires mais également de contraintes financières. En effet, la baisse régulière des dotations versées par l'Etat prive la commune de ressources importantes et oblige la Mairie à gérer au plus près ses dépenses.

Mais, malgré ces contraintes, la Mairie a fait le choix de soutenir fortement ses associations tant en matière financière qu'en matière d'aides en nature. En effet, le montant des aides financières pour 2015 a représenté 139 000 euros environ qui, pour la majorité, seront reconduites en 2016 mais elles ne représentent qu'une modeste partie des aides réelles. Il faut également souligner que la Mairie aide les associations sous la forme d'aides en nature au travers :

- De la mise à disposition de locaux que ce soit de façon temporaire ou permanente à hauteur de 217 000 euros,

- De la mise à disposition de moyens humains et matériels à hauteur de 60 000 euros,

- De la prise en charge de consommables (frais de chauffage, d'électricité...) à hauteur de 100 000 euros.

Le cumul de l'ensemble des aides fait donc apparaître que la Mairie participe à la vie associative mirandaise à hauteur de plus de 540 000 euros

La Ville propose aux associations ses outils de communication au travers de son site Internet sur lequel une rubrique est à leur disposition pour faire connaître leurs activités et son affichage local pour les événements ponctuels :

- Les banderoles aux entrées de ville,
- Les panneaux lumineux,
- Les panneaux 120 x 176,
- Les panneaux d'affichage libre.

Mais également deux référents dédiés aux associations :

Tristan MIQUEL : 06.82.21.95.28 ou 05.62.66.86.32, [bsports.mirande@wanadoo.fr](mailto:bsports.mirande@wanadoo.fr) ou Service des Sports et des Associations, Hôtel de Ville 32300 Mirande.

Jean-Dominique FOURNET : 06.12.22.76.23 ou 05.62.66.86.40 ; [jdo.fournet@gmail.com](mailto:jdo.fournet@gmail.com)



# DOSSIER

## PLAN LOCAL D'URBANISME

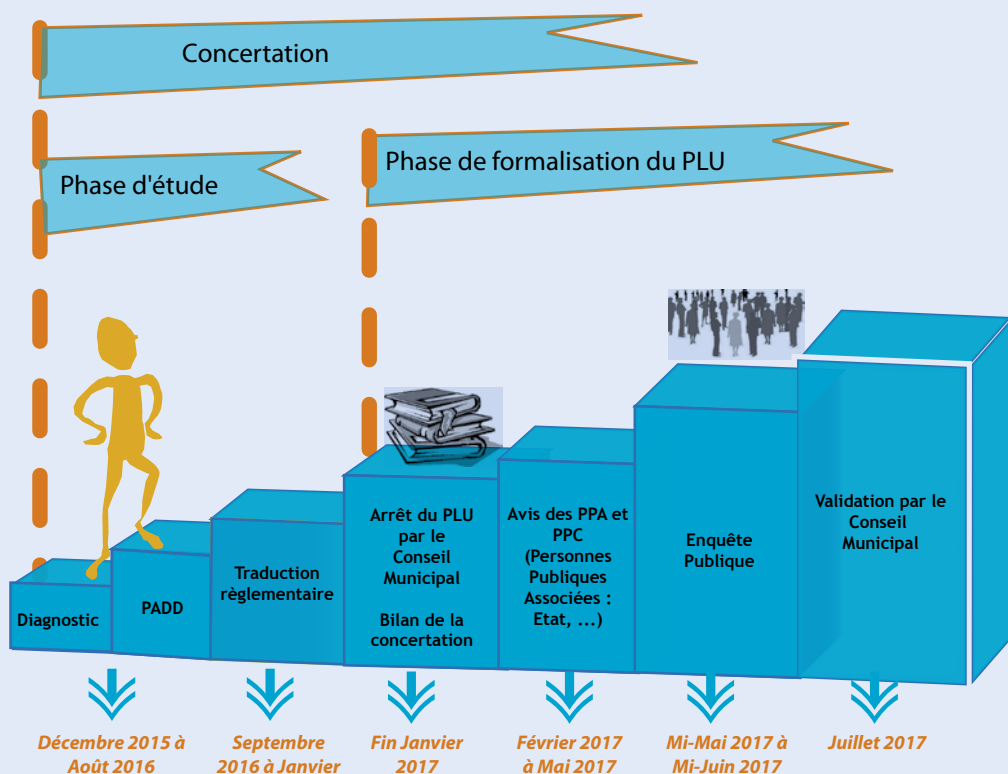
### Objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du PLU

Le Conseil Municipal de Mirande a décidé de réviser son Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 19/12/2007 et modifié le 29/11/2011.

Le PLU vise à :

- Etre en compatibilité avec les objectifs de la Loi ENE (portant Engagement National pour l'Environnement), de la loi ALUR (pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), de la loi LAAF (Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Pêche) et de la loi pour la Croissance, l'Activité et l'Egalité des Chances Economiques (dite loi "Macron") ;
- Définir les objectifs d'accueil et de croissance et l'organisation du développement urbain en conséquence ;
- Intégrer des objectifs de mixité sociale et urbain dans la définition du projet urbain ;
- Favoriser une démarche participative en lien avec la définition du projet urbain (concertation publique au coeur du projet) ;
- Renforcer la place du coeur de ville de Mirande dans l'organisation territoriale tout en conduisant une politique de restructuration des secteurs résidentiels périphériques de manière à recréer une véritable couture urbaine entre les différents quartiers ;
- Conforter et développer les équipements et services publics et assurer les conditions de leur maintien dans le temps et l'espace ;

### Phase d'élaboration du PLU



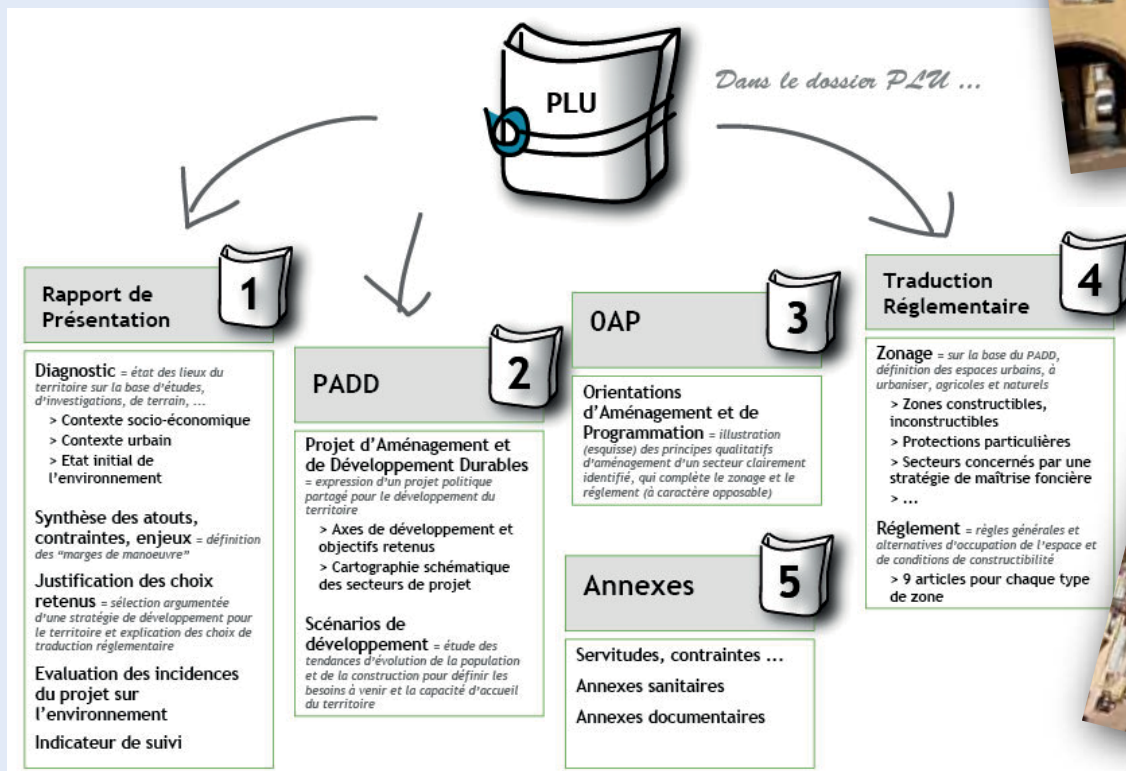
- Favoriser l'accueil d'activités économiques génératrices d'emplois et de services à la population, aux entreprises et aux collectivités ;
- Organiser, gérer et sécuriser les déplacements pour l'ensemble des usagers et redéfinir une ville de proximité (déplacements doux, etc.) ;
- Préserver les richesses naturelles et agricoles ;
- Protéger les continuités écologiques (principales composantes de la trame verte et bleue\*) ;
- Mettre en scène le paysage et le cadre de vie communal.

**Cette démarche prendra plusieurs mois et sera marquée par des temps d'échanges et de dialogue avec la population.**

\*Démarche du grenelle de l'environnement visant à préserver la biodiversité et à améliorer la qualité des milieux terrestres et aquatiques

# Composition du Plan Local d'Urbanisme de Mirande

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est bien plus qu'un document de gestion du droit des sols, il est un outil de gestion du développement communal dans son ensemble à court, moyen et long terme.  
Le PLU met en place une véritable démarche de projet, articulée en plusieurs phases, dont le diagnostic territorial, le PADD et la traduction réglementaire.



## ➔ Une démarche organisée en 4 parties :

### Le Diagnostic

Conçu comme une photographie dynamique du territoire, le diagnostic dresse un état des lieux de la commune sur les thématiques de l'habitat, du développement économique, des équipements, des déplacements, de l'environnement, etc.

### Le PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) - pièce maîtresse du PLU - expose les objectifs de développement fixés par la municipalité pour les années à venir.

### Le Zonage & Le Règlement Les OAP

Ce n'est qu'après avoir défini et retenu un projet d'aménagement que la traduction réglementaire est engagée. Celle-ci permet alors de définir, pour chaque secteur de la commune, une vocation et un règlement adapté.

## Contexte communal

➤ Un territoire intégré dans une démarche intercommunale (Communauté de Communes «Cœur d'Astarac en Gascogne» depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 composée de 19 communes pour une population de 8 075 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

➤ Un territoire intégré dans une démarche de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT de Gascogne) établi sur le périmètre du département et approuvé par arrêté préfectoral du 18 septembre 2014

- Un territoire qui tend à perdre de sa population
- Un territoire à l'interface entre les Préfectures du Gers et des Hautes-Pyrénées (Auch et Tarbes) => une réflexion nécessaire sur son organisation à venir (positionnement de la commune en tant que pôle secondaire dans l'organisation territoriale du Gers)
- Un territoire de qualité (patrimoine architectural, paysager et environnemental riche)
- Un territoire de culture (Label Cittaslow, Festival Country,...)

## Mirande en quelques chiffres...

- Mirande est une Sous-Préfecture du Gers
- Population municipale : 3 572 habitants au 01/01/2013
- Superficie : 2341 hectares
- Densité : 171 hab/km<sup>2</sup>

- Actifs : 1 487 personnes
- Emplois : 2 137 en 2012
- 3 Zones d'Activités Economiques
- 2 129 logements dont 1 742 résidences principales





## Les prochaines étapes de travail avec la commission PLU...

### 📌 L'inventaire du patrimoine bâti et végétal au titre de la Loi Paysage de 1993

Cet inventaire, réalisé uniquement dans le cadre de l'élaboration/révision du Plan Local d'Urbanisme, n'a pas valeur de protection « stricte ».

Il s'agit d'un outil de prise de conscience des richesses patrimoniales, offrant à la commune un droit de regard sur les potentiels projets d'urbanisme prévus dans ces sites ainsi recensés et pouvant porter atteinte aux éléments identifiés.

Peuvent ainsi être identifiés les éléments présentant un intérêt patrimonial et architectural à la fois esthétique et culturel (symbolique, culturel, historique).

Ces éléments, vecteurs d'identité du territoire, expriment un « esprit des lieux », génèrent une ambiance particulière, portent un sens dans l'« imaginaire collectif ».

La municipalité de Mirande appelle ses administrés à s'exprimer en Mairie sur d'éventuels éléments de patrimoine bâti ou végétal (pigeonnier, lavoir, puits, arbres remarquables,...) qu'ils souhaiteraient voir préserver et valoriser dans le cadre du PLU.

### 📌 Le changement de destination d'anciens bâtiments en zone agricole ou naturelle

Conformément à l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme, dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut :

« Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ».

Le changement de destination concerne tous les bâtiments situés en zone agricole et/ou naturelle (ex : hangar, habitation, bâtiment d'activités, ancienne grange, annexe d'une construction principale, etc.).

Ils doivent être impérativement identifiés au plan graphique pour pouvoir faire l'objet d'un changement à condition que cela ne compromette pas l'activité agricole et qu'un projet pour un autre usage soit motivé par le propriétaire (activité de bureaux, activité commerciale et artisanale, industrie, entrepôt, hébergement touristique, équipements publics, locaux de vente pour la vente directe de l'exploitation).

Ces bâtiments susceptibles de changer de destination doivent être desservis par les réseaux d'eau et d'électricité notamment. Aucun renforcement ou extension de réseaux ne pourra être autorisé lors d'un changement de destination.

Aussi, dans une démarche de concertation avec la population, la municipalité de Mirande appelle ses administrés à s'exprimer en mairie sur d'éventuels projets de changement de destination de bâtiments situés en zone A ou N du PLU, avec projets à l'appui.



## Principaux enjeux issus du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement

- ▶ Le retour à la croissance de la population (en terme d'équipements, de logements, d'infrastructures, de commerces et de services,...) => relancer l'attractivité démographique et résidentielle du territoire,
- ▶ L'anticipation de l'évolution structurelle des ménages (arrivée de retraités, baisse constante du nombre de personnes par ménages...) sur les besoins en logements et la demande,
- ▶ Le réinvestissement du parc de logements vacants en le réhabilitant et en mobilisant les outils fiscaux qui permettront de remettre sur le marché de l'immobilier les logements vacants, notamment ceux situés dans le cœur de ville,
- ▶ L'attrait des jeunes ménages sur la commune en offrant des logements répondant à leurs attentes, leurs besoins et à leurs moyens,
- ▶ La poursuite et la diversification du parc de logements locatifs et sociaux (accession et location),
- ▶ La valorisation du « pôle économique structurant » à l'échelle du bassin de vie du Mirandais et l'organisation de l'accueil d'entreprises à l'échelle intercommunale et communale,
- ▶ La préservation des espaces agricoles et la pérennisation de l'activité agricole dans le temps et l'espace,
- ▶ La gestion des déplacements entre les quartiers d'habitat et les secteurs d'équipements mais aussi les secteurs de commerces et services => développement des liaisons douces (chemins piétonniers),...
- ▶ La préservation des espaces et éléments naturels et la valorisation des écrans naturels de Mirande,
- ▶ La valorisation d'un développement urbain au sein ou en continuité directe de l'enveloppe urbaine afin de maintenir des coupures d'urbanisation et d'améliorer la lisibilité des entrées de bourg,
- ▶ La priorité donnée au développement urbain dans les zones desservies par le réseau d'assainissement collectif et l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans la réflexion,
- ▶ La préservation des sites naturels à fort intérêt écologique, véritables réservoirs de biodiversité : les principaux boisements, les sites connus accueillant une biodiversité rare.

## La concertation tout au long du projet... Votre avis nous intéresse !!!

La concertation est au cœur de la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme de Mirande. Elle prendra différentes formes: exposition en Mairie, réunions publiques, articles dans le bulletin municipal, registre de concertation présent en Mairie pour recueillir les remarques des administrés, etc.

Cette élaboration sera également réalisée en association avec des personnes ressources et des personnes publiques associées (services de l'Etat, collectivités locales, chambres consulaires, etc. ).

**Travailler sur le PLU, c'est se donner les moyens de faire naître un véritable projet d'avenir pour la commune, fruit d'un débat et d'une réflexion générale et partagée.**

**C** M. JANIN (Directeur Général des Services)  
**O** Mme PERES (Service urbanisme)  
**N** Mairie de Mirande  
**T** Boulevard Clémenceau - BP 53  
**A** 32300 MIRANDE  
**C** Tel: 05 62 66 86 31  
**T** Mail : [contact@mirande.fr](mailto:contact@mirande.fr)

*Suivez l'évolution de la révision  
du PLU en ligne*

**[www.mirande.fr](http://www.mirande.fr)**

*Rubrique : Cadre de vie*

*Sous-rubrique : Urbanisme et Aménagement*





Soirée spectacle

## Jubilé du jumelage à Tubize



Flash BAC 30 ans du Club



Cérémonie du 8 mai

Concert de la Société Philharmonique et du Choeur des écoles Noël 2015



Boulangerie DUPRAT Gagnant du concours de Tourteaux 2016 Fêtes de Pâques



Les élèves de l'école Notre Dame en visite à l'Hôpital St Jacques lors du Carnaval



**Bruxelle visite du parlementarium**



**Les europiades : la team mirandaise**



**Concert**



**Echange de cadeaux**



**Sainte Cécile, remise des diplômes de musique**



**Visite de deux cyclistes italiens faisant le tour du monde en 6 ans des cittaslow**



**J-Christophe Tixier présentant son roman jeunesse : La Traversée à la médiathèque**



**Salon du livre et de la Jeunesse**





# ACTIONS SOCIALES

## ➔ LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



C'est un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Un agent se tient à la disposition du public à la Mairie de Mirande. Pour une aide à la connexion sur les différents sites de la CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi... Béatrice Baquerisse vous accueille dans les locaux du CCAS tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Elle vous reçoit le vendredi de 13h30 à 16h30, pour l'accueil personnalisé de la CAF, salle St Roch.

## ➔ UN MINIBUS POUR LE SERVICE SOCIAL COMMUNAL

Le 26 février, la résidence de Lézian recevait officiellement via le Centre Communal d'Action Social un mini-bus. L'opération s'est concrétisée après plusieurs mois grâce à l'engagement de commerçants et artisans locaux. Des contrats publicitaires souscrits ont permis le financement du véhicule. Bien que largement habillé de publicité, la visibilité sur l'extérieur pour les occupants du véhicule est préservée. Transport en ville ou sorties extérieures ce minibus de 9 places permettra d'offrir une plus grande autonomie aux résidents et pourra ponctuellement rendre d'autres services au CCAS Mirandais. Pierre BEAUDRAN a chaleureusement remercié les annonceurs invités pour l'occasion à partager un apéritif avec le personnel et les locataires de cette résidence qui, avec ce nouveau service, fait un peu plus encore modèle dans le genre.



## ➔ VISITEUSES DES MALADES DANS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS : DU LIEN SOCIAL À L'HÔPITAL DE MIRANDE

Une dizaine de bénévoles réunies en association, V.M.E.H., se relaient trois après-midi par semaine, seules ou en binôme, à l'hôpital de Mirande. Elles se proposent gracieusement dans le cadre de leurs visites d'apporter un sentiment d'affection, un mot d'amitié, d'encouragement. Les sourires, les regards pétillants, les remerciements des personnes visitées sont pour elles une récompense immense qui justifie leur bénévolat.



Sophie LABBÉ, Josiane SARNIGUET, Anne-Marie LEGUEN et Brigitte DOUAT



# ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX

## ➔ CAMPAGNE D'ÉLAGAGE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

L'Arbre de la Liberté a subi une grande toilette pour limiter son envergure, sécuriser son périmètre et surtout pour recevoir des soins. Les capricornes l'ont habité. Des branches entières, dont une charpentière, étaient mortes et prêtes de tomber. Ce chêne, plus que centenaire, est tout au long de l'année le rendez-vous de nombreux lycéens, assurés désormais de la sécurité du lieu. Quant aux touristes ils peuvent profiter de son ombre, comme chaque été.

Ce n'est malheureusement pas le cas pour certains arbres particulièrement dangereux que les services techniques de la ville ont dû couper vu l'ampleur des dégâts. Les pins parasols de la résidence de LEZIAN endommageaient les toits et le réseau d'assainissement. Aux allées Charles DE GAULLE, 6 marronniers qui menaçaient de tomber sur la nationale ont été abattus et remplacés par 9 chênes rouges

d'Amérique. La plantation de ces nouvelles essences d'arbres permettra d'optimiser le patrimoine végétal mirandais.



## ➔ DES BORNES POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

La Ville de Mirande, comme plusieurs autres communes gersoises, a passé une convention avec le syndicat départemental d'électrification du Gers (SDEG 32) pour l'implantation d'une borne publique de recharge pour véhicules électriques. La borne prévue pour le branchement de deux véhicules est située sur le parking de la Place NOULENS, à proximité des commerces, du cinéma, de la médiathèque mais aussi de la RN21.

Profitant de la rénovation de la Place NOULENS, les services municipaux ont réalisé les travaux de voirie préalables, le SDEG 32 prend en charge l'infrastructure électrique, l'entretien et la future exploitation de cette borne qui devrait être mise rapidement en service.

La recharge est pour l'instant gratuite, mais d'ici deux ans, un système de badge rechargeable sera mis en place, ainsi qu'une application de géo localisation des bornes de recharge partout en France.

## ➔ LES RÉALISATIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

■ LA PLACE PAUL NOULENS a été rénovée ainsi que son réseau des eaux de ruissellement et d'assainissement. Des places de parking ont été tracées. LA RUE DESMONTS a subi la même rénovation de réseaux avec un caniveau central et de revêtement.

■ Les travaux sur LE CHEMIN DES GAILLATS et le boulevard des Pyrénées effectués, pour éviter les problèmes que nous avons rencontrés au cours des derniers gros orages, sont terminés.

■ LES ÉLECTRICIENS DES SERVICES TECHNIQUES ont réalisé d'importants travaux dans les locaux de l'école primaire, avec la mise aux normes de l'ensemble du circuit électrique, et la mise en place d'un réseau internet. Toutes les classes, ainsi que la bibliothèque et le bureau de la directrice disposent d'un accès wifi permettant ainsi l'apprentissage des nouvelles technologies.

■ LA CAMPAGNE DE GOUDRONNAGE a repris avec la réfection de diverses routes communales et des voies dans la cité.

■ L'APPARTEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE, récemment libéré par ses locataires, a été remis en état par nos équipes, peintres et électriciens. Il sera donc à nouveau proposé à la location.

■ Après 25 ans de bons et loyaux services le camion de la section « fêtes et cérémonie » nous a malheureusement abandonnés ; son remplaçant est arrivé : souhaitons-lui une aussi longue vie. Les électriciens ont été dotés d'un véhicule plus adapté à leur travail.

■ L'imposant chantier de LA FUTURE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE avance conformément au calendrier prévu ; les appels d'offres sont lancés, et les travaux vont débuter rapidement par la démolition des cloisons du 2<sup>ème</sup> étage effectuée par nos équipes.

■ ASSAINISSEMENT : Les normes environnementales imposées par l'État chaque jour plus draconiennes, conjuguées à la baisse des subventions, à celle de la consommation de l'eau, ont forcément des répercussions cette année sur le coût du traitement des eaux usées. En effet, pour la première fois nous allons être obligés d'évacuer les boues traitées dans les bassins de séchage écologique dont la mairie s'est dotée il y a 7 ans. Cette évacuation a un coût important qui ne peut être couvert que par une variation des tarifs, qui pour cette année est sensible, mais nécessaire afin que le budget assainissement soit équilibré comme imposé par la Loi.



Place Noulens

# VIE ASSOCIATIVE

## ➔ LA FRATERNELLE

La Fraternelle est l'une des plus anciennes associations de Mirande. Elle a en charge la gestion et la protection des milieux aquatiques pour la pratique d'un sport très populaire : la pêche. Elle rassemble 500 adhérents répartis de Ponsan Soubiran à Barran.

L'école de pêche réunit une quinzaine de jeunes le mercredi après-midi. Avec passion, ils s'adonnent au plaisir de la pêche à la truite, sur le parcours No Kill à Ponsan et des poissons blancs.

M. LOUBET a également été élu président départemental du Gers. Localement, avec son équipe de bénévoles, il a travaillé d'arrachepied pour organiser le

concours fédéral de pêche 2016 sur les bords de la Baïse le samedi 11 juin.

Près de 70 pêcheurs étaient présents autour du lac de Mirande et du camping de l'île du pont. Les trois représentants pour Mirande étaient Mrs DAVASSE, PORTESPANE et VAUGON.

Pour le traditionnel 14 juillet, deux concours seront organisés autour du lac et de la rivière.

En entente avec Seissan et Masseube, la Fraternelle a préparé la fête nationale de la pêche du 5 juin au bord du Gers à Seissan. Un déjeuner agrémentera ce moment de convivialité où toute personne pourra s'initier à ce sport.



La pêche au coup avec René, Guy et Jean Pierre

## ➔ LE CLUB DE BALL TRAP DE MIRANDE

■ **UNE LONGUE HISTOIRE** : Le Club de Tir de l'Astarac est issu du regroupement, en 1967, des clubs de Marciac et de Mirande. Situé au Campagnoulet, il est ouvert tous les samedis après midi de février à septembre.

■ **ON Y EST BIEN** : En 49 ans, le club n'a connu que cinq présidents. Nous n'en citerons que 3 : Ernest DAUJAN qui lui a donné son implantation définitive, Henri AUXÉMÉRY qui le quitta pour diriger la ligue, Christian DEVÈZE qui officie à cette place aujourd'hui.

■ **SOLIDAIRES** : Comme le dit Ernest DAUJAN : « Si tu signes, c'est pour le bien de tous et travailler à l'amélioration du club. »

■ **EVOLUER** : Cette année les travaux se sont portés sur le bâtiment et le chemin d'accès avec l'aide de la municipalité.

■ **UN HAUT NIVEAU** : Des vainqueurs de compétitions nationales, européennes, mondiales. Il est fréquent que le club fournisse un ou des membres de l'équipe de France. Il a organisé en 2015 le championnat de ligue Midi Pyrénées et recevra en 2016 le championnat du Gers.



Un des podiums au Championnat de Ligue Midi-Pyrénées 2015 à Mirande : (De gauche à droite) Gérard MONÉ 1<sup>er</sup> en individuel dans sa catégorie, Guy COMMÈRES, médaille d'argent 2015 au championnat d'Europe et Alain DELOM, qui fait parti des fines gâchettes du club de Mirande.

## ➔ LA COUNTRY !!! C'EST REPARTI À MIRANDE

Le 11 Juillet 2015, Mirande retrouvait son festival. Certes pas de grandes têtes d'affiches mais des concerts de bonne facture appréciés aussi bien par les connaisseurs de musiques américaines que par les néophytes. Le principe du tout « Open » fut fort apprécié ainsi que les nombreuses animations.

Avec plus de 15000 festivaliers et des retours encourageants, la deuxième édition devenait une évidence. Les dates retenues pour 2016 : **du 13 au 17 Juillet.**

Le concept 2015 est reconduit avec des concerts de qualité. Une exclusivité pour la première fois en France, un groupe russe de Rock'n roll dont la vedette, un pianiste, rappelle Bécaud.

Cette année, encore plus d'animations et de stands tant sur l'espace Beaudran que sur la place d'Astarac. Chevaux, motos et belles américaines toujours au rendez-vous. Pour les concerts en salle, il est prévu quatre cents places assises, non numérotées. Pour des raisons de sécurité, les sièges individuels sont interdits. Programme sur [www.lida32.com](http://www.lida32.com)





## ➔ BRÈVES SPORTIVES

■ **FOOT ET RUGBY** : 2016, mauvaise année pour nos clubs phares. En effet, le FCM et l'EABXV descendent d'un niveau. Ils comptent remonter avec de nouveaux entraîneurs. Pour l'EABXV, Henri BRONCAN, l'enfant du pays est de retour. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite. Côté FCM, à la journée mémorable lors de la venue du TFC, s'ajoute l'exploit des U17 : Champion du Gers pour la deuxième année consécutive.

■ **BASKET** : Flash Bac Mirande fut un superbe évènement commémoratif parfaitement orchestré par le BCM. Cette journée était l'occasion de retrouver les vedettes des «années BAC» et de retracer l'épopée de ces joueuses

d'exception encadrées par Alain JARDEL, qui entraîna l'équipe nationale.

■ **BADMINTON** : Toujours d'excellents résultats en compétitions départementales et régionales pour ce club dynamique.

■ **VOLLEY** : Belle performance de l'équipe féminine qui participe aux championnats de France des Foyers Ruraux, à Agde (34) début juin.

■ **CMCK** : a obtenu le label école française de canoé Kayak pour la 2ème année consécutive.

■ **FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS** : Samedi 10 septembre 2016

## COMMUNICATION

### ➔ DU CHANGEMENT POUR LA SIGNALÉTIQUE

La nouvelle réglementation en matière de panneaux publicitaires applicable depuis juillet dernier a poussé la municipalité à s'engager dans la démarche, notamment sur les panneaux de Signalisation d'Information Locale.

Ces derniers ont pour rôle d'informer, guider et orienter les usagers de la route sur différents équipements présents dans la ville, les services et activités de proximité utiles pour leur déplacement.

La municipalité s'est engagée en concertation avec

l'association des commerçants ACAA à établir une règle équilibrée, respectant les principes et préconisations en la matière pour fixer les conditions d'obtention, d'utilisation et d'implantation des panneaux.

Les panneaux présents sur notre commune vont être remplacés. La signalétique d'information locale va être absente pendant quelques mois. Elus, association et services municipaux travaillent pour que ce délai soit le plus court possible.

## MIRANDE AUTREFOIS

### ➔ MILLE ANS D'ÉVOLUTION DE LA VILLE

En l'An Mil, l'Astarac, c'est la « France rurale, féodale, chrétienne », celle de « ceux qui prient, qui combattent, qui travaillent », une immense forêt essartée par des cisterciens, cultivée sous le contrôle de deux seigneurs, l'abbé et le comte. Avec la paix, le progrès (le collier du cheval, le moulin), des castelnaux et sauvetés abritent une population plus nombreuse, plus qualifiée.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, naît Mirande, avec ses murailles, ses fossés, ses portes, ses places et rues en damier, ses couverts, son abbadiat, son château comtal,

puis sa cathédrale. Entre Estanque et Gravette, la bastide affiche « sa triple vocation missionnaire, militaire et marchande », force l'admiration du paysan, de l'artisan et du voyageur. Un espace urbain fermé, autonome, défensif, religieux, politique, une économie de proximité en circuit court.

Avec SULLY, COLBERT puis D'ÉTIGNY, ce sont des ponts et des chaussées, une ouverture confirmée dès 1817 par le Préfet LASCOURS, mentor du développement démographique et productif du jeune chef-lieu d'arrondissement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les fortifications disparaissent,

favorisant un habitat plus salubre, des voies et accès plus fonctionnels. En 1842, Mirande «réunit» Artigues, Mazerettes et Valentées, devient en 1869 gare ferroviaire, puis s'étend, de l'Empire à la Belle Epoque, extra-muros : Tribunal, Sous-Préfecture, casernes, halle, groupes scolaires, habitat privé.

Avec le XX<sup>e</sup> siècle, ce sont le macadam, l'eau, le gaz, l'électricité, puis les lotissements des Trente Glorieuses, de nouvelles installations scolaires, militaires, sportives, culturelles, agro-alimentaires, industrielles, commerciales, qui concilient

besoins traditionnels et modernité. Au XXI<sup>e</sup> siècle, la bastide relève de nouveaux défis : numériques, sociaux, environnementaux, intercommunaux, patrimoniaux... Fidèle à son histoire, Mirande réaffirme ainsi sa vocation de capitale, confiante en son avenir.



# LIBRE EXPRESSION DES CONSEILLERS

## ➔ «MIRANDE POUR TOUTES ET TOUS»

Démocratie et citoyenneté :

Le dernier trimestre a été émaillé d'un désaccord majeur avec la majorité concernant le règlement intérieur du conseil municipal (cf. notre bulletin jaune n°16) voté et imposé par celle-ci pour restreindre les possibilités d'expression de l'opposition municipale.

Sans revenir sur ce point, qui a déjà fait l'objet d'éclaircissements dans la presse et dans notre bulletin, nous observons qu'il reflète une manière très autoritaire de gérer la commune en dehors de toute opposition et d'implication des habitants. La seule présence de ceux-ci ne semble être que tolérée sur quelques rares chaises posées dans un coin de la salle du conseil. Cette façon de faire contribue à accroître le désintérêt des citoyens pour l'administration de la commune et à laisser penser qu'il s'agit d'une affaire de « spécialistes ». Nous pensons qu'il faut au contraire associer le plus possible les citoyens aux décisions de la commune et être davantage à leur écoute. Et pourtant, il s'agit d'un des critères majeurs du label Cittaslow tant mis en avant par la municipalité.

Voici donc quelques suggestions dont la majorité ferait bien de s'inspirer :

Créer un conseil municipal des jeunes en prenant appui sur des expériences réussies dans ce domaine (Vic-Fezensac, Tubize, St. Sever, Oloron, Saillans,...)

Ouvrir les commissions municipales aux habitants et aux représentants associatifs.

Promouvoir et encourager les initiatives de quartiers.

Site: <http://mirandepourtous.netii.net/>

Pierre WIART,

Rosemonde DAL LAGO,

Eric DESSEZ

## ➔ «MIRANDE ASTARAC AVENIR»

Au dernier conseil, une délibération portait sur la modification du règlement intérieur ciblant l'opposition : la recevabilité des questions orales, son expression dans Mirande Infos et sur Internet. Nous reconnaissons que les droits de l'opposition ne sauraient être sans limite, le bon sens aurait dû conduire à l'élaboration d'un dispositif plus équilibré. La majorité a voté des mesures coercitives pour restreindre notre droit d'expression : ce sont des entraves à notre liberté d'élus inscrite dans la loi. Pour protester, nous avons quitté la salle.

Le mode de scrutin des élections municipales assure une majorité exorbitante. En 2014, BEAUDRAN avec 932 voix obtient 21 sièges, la gauche avec 880 voix en a que 6 pour 52 voix d'écart ! Ce résultat très serré et cette injustice en sièges exacerbent les rivalités et conduisent à l'affrontement majorité opposition. Dans ce conflit quasi permanent, l'outrance des uns compense l'arrogance des autres.

Nous, élus de Mirande Astarac Avenir, pétris de nos engagements familiaux, professionnels et associatifs, souhaitons être, au service de l'intérêt général avec un esprit positif et constructif. Nous n'avons pas besoin d'être au devant de la scène pour exister. Notre seule ambition est d'être utile à terme pour Mirande.

Mis en infériorité, sans bureau ni d'ordinateur connecté ni salle de réunion, siéger utile est difficile. Comment couvrir à trois les commissions, comment œuvrer et proposer lorsqu'un sujet n'est reçu que cinq jours avant ?

Michel CHANTAL,

Gisèle LUBAS,

Christophe PUGNETTI,

## ➔ «LISTE D'UNION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX»

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son !!!

En commission communication, la majorité a proposé une nouvelle rédaction du règlement intérieur du Conseil Municipal pour légaliser les questions orales en séance du Conseil Municipal et pour l'appliquer au développement du site internet de la commune.

L'opposition, pourtant légalement informée plusieurs jours avant la tenue de cette réunion, est arrivée sans aucune proposition et n'en a fait aucune pendant cette commission.

Il a été alors convenu que des propositions de modifications pouvaient être envoyées à l'adjoint responsable par courrier ou mail et ce, pendant au moins deux semaines. Malheureusement absolument aucune contre proposition n'a été faite par l'opposition municipale.

Qui ne dit mot consent !

Le règlement intérieur a donc été soumis en l'état au Conseil Municipal et a été adopté démocratiquement.

Chaque Conseiller Municipal présent en séance peut poser une question au Maire à condition de la formuler cinq jours avant la date du Conseil Municipal. L'opposition compte six conseillers et peut poser donc six questions à chaque Conseil Municipal ce qui démontre qu'elle n'est en rien bâillonnée.

Photos ridicules et mauvais cinéma en aucun cas ne remplacent le travail en commission.

Pierre BEAUDRAN, Patrick FANTON, Marie-Brigitte DOUAT, Jean-François DARROUX, Marie-Christine LACOSTE, Guy FORMENT, Stéphanie CHABBERT, Claude COUSTAU-GUILHOU, Colette PICCIN, Françoise DEGERS, Jean-Michel LOUMAGNE, Didier LAVOT, Gérard FORGUES, Michel CORTADE, Véronique LASSERRE-GROSJEAN, Sylvie ABADIE, Franck BARBARA, Karine REGIS, Pierre LARAN, Céline ORTHOLAN, Cécile ESQUIROL.



# ÉTAT CIVIL

## Décès

22/11/2015	- M. Jacques COUSSOT	01/03/2016	- Mme Lucienne JUGENS Vve CLAVÈRE
27/11/2015	- Mme Nelly ASTRUZ	03/03/2016	- Mme Marie-Jeanne POQUET Vve PÉRÈS
13/12/2015	- Mme Paulette DESCLAUX Vve MAIMIR	03/03/2016	- Mme Lina SÉMÉZIES Vve SABATHIER
15/12/2015	- Mme Francine ZORZENONE Vve BONNET	08/03/2016	- M. André COURNET
27/12/2015	- M. Fernand CAZAUX	18/03/2016	- Mme Fernande LESTRADE Vve ZORZENONE
02/01/2016	- M. Claude PLANTÉ	23/03/2016	- M. Primo ZANABONI
08/01/2016	- Mme Andrée SALOMON Vve NOUGADÈRE	25/03/2016	- Mme Rose-France MISEREZ Vve FRECHIN
15/01/2016	- Mme Françoise MÉNIÈRE Vve SKODOWSKI	19/03/2016	- M. Guy DEFAULT
23/01/2016	- Mme Christiane TAMISIER	28/03/2016	- Mme Ginette COURADO Vve MARTY
30/01/2016	- M. Guy DE BEURMANN	28/03/2016	- Mme Lucienne BONNEAU Vve CRUCIANI
07/02/2016	- Mme Germaine RAMON Vve BAJON	29/03/2016	- M. René COMMAGEILLE
10/02/2016	- Mme Henriette RANSAN	11/04/2016	- M. Georges PÉRÈS
16/02/2016	- Mme Odette CAZAUX Vve LÉBÉ	13/04/2016	- M. Louis FAURÉ
15/02/2016	- M. Maurice TIERCE	25/04/2016	- M. Auguste DUCASTIN
18/02/2016	- Mme Michelle GERBEL	09/05/2016	- Mme Christiane MONTEIL Vve LARDEAU
27/02/2016	- M. Aldo SALETTI	12/05/2016	- Mme Henriette DÉO Vve HERVÉ
24/02/2016	- M. Jeannot DUTREY	25/05/2016	- M. Jean MÉNIÈRE

## Naissance

23/11/2015	- SABATIER Shanna	21/03/2016	- CARRERE MASSOT Noah
03/12/2015	- TAFLAN ANOUAR Mario	08/04/2016	- WEBB Phyby
08/12/2015	- THEAUX Lilian	17/04/2016	- BARDOT Lewis
16/12/2015	- ESPENAN Leyanna	08/05/2016	- KASIM Amir
26/02/2016	- SENTENAC Jade	19/05/2016	- MASNIER Kurtys

# ÉDUCATION ET JEUNESSE

## ➔ GROUPE ELIE DUFFORT

ÉCOLE MATERNELLE : PROJET EMBELLISSEMENT DE LA COUR.



Pour la troisième année consécutive, en partenariat avec la galerie EQART de Marciac, les élèves de moyenne et de grandes sections de l'école maternelle ont réalisé des fresques murales sur le thème du cirque. Trois nouveaux grands tableaux ornent désormais les murs de la cour sur lesquels on peut apercevoir les artistes, les animaux ou encore les caravanes du cirque.

Le projet a été rendu possible grâce à une subvention exceptionnelle de la commune et à la participation à la même hauteur de la coopérative scolaire de l'école. Les enseignantes remercient donc la municipalité ainsi que les parents d'élèves pour l'intérêt porté au travail artistique et pour leur soutien financier. Elles félicitent également leurs élèves pour leur investissement et leur active participation.

## ÉCOLE PRIMAIRE : ÉCHANGE SCOLAIRE 2016

Depuis quelques années, les élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire Elie Duffort correspondent avec des élèves de l'école Arc-en-Ciel de Fessenheim. Cette année ils ont partagé une classe découverte à Socoa dans le Pays-Basque du 21 au 24 mars 2016. Les enfants alsaciens ont été accueillis dans les familles mirandaises. Un échange très riche.



## ➔ SENSIBILISATION AU HANDISPORT POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE MIRANDE, À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO

Vendredi 20 mai, l'École Notre dame, en lien avec l'APEL (l'association des parents d'élèves) et avec l'aide précieuse du comité handisport du GERS (Elodie ESPIAU), a organisé une après-midi handisport.

Plusieurs ateliers étaient proposés, (sarbacane, cécifoot, basket fauteuil, ...) ainsi qu'un atelier vidéo de sensibilisation au handicap.

Ce projet Handisport, vise à faire découvrir le Handisport par le biais des valeurs telles que le partage, le vivre ensemble et la compréhension de l'autre.

Les enfants étaient ravis de participer (les adultes aussi !) et les questions fusaient en tous sens...

Merci aux organisateurs et participants !



## ➔ L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE COMMÉMORÉE MARDI 10 MAI AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MIRANDE

La Sous-Préfète, le Maire de Mirande, et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale retrouvaient les élèves de CM2 du groupe E. Duffort autour de la canne de Toussaint LOUVERTURE, retrouvée il y a ~ 40 ans. Le Maire aborda l'histoire de l'esclavage en présentant le personnage ; Né esclave, et affranchi par Louis PANTALÉON DE NOÉ, il créa les conditions de l'indépendance de Saint-Domingue, il fut le premier général noir de l'histoire, et alors que BONAPARTE rétablit l'esclavage en 1802, il est arrêté et meurt le 7 avril 1803 au fort de Joux, dans le Doubs. Pierre BEAUDRAN cita Victor SCHOELCHER, l'homme qui fit abolir l'esclavage après Toussaint Louverture. Anne LAYBOURNE expliqua cette journée nationale de commémoration, en référence au 10 mai 1802 de Louis DELGRÈS qui fit serment de « Vivre libre ou mourir » et au 10 mai 2001 jour d'adoption à l'unanimité par le Sénat de la loi «Taubira»

reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité. La Sous-Préfète rappela le sens de cette commémoration : éviter que se reproduise le commerce des esclaves qui exista entre les XVII<sup>ème</sup> et les XIX<sup>ème</sup>. Les élèves remerciés firent la lecture de textes sur l'abolition de l'esclavage.



De gauche à droite : Mme E. NICOLAS-FOIX, Inspectrice d'Académie, Lucas, Mme LAYBOURNE, Sous-Préfète, M. P. BEAUDRAN, Maire, M. JF DARROUX, Adjoint, Hugo, Prune, M. C. COUSTAU-GUILHOU, Adjoint et Gabin

## CULTURE ET PATRIMOINE

### ➔ CINÉ-ASTARAC, NOUVELLE CONVENTION SIGNÉE

Après l'approbation de la nouvelle convention liant la ville de Mirande, Ciné 32 et l'APCM (association pour la promotion culturelle à mirande) par le Conseil Municipal, elle fut signée à Auch le 28 avril et remplace celle en vigueur depuis 1990, année de réouverture de la salle mirandaise. Elle fixe et actualise le rôle de chacune des parties. Le Ciné-Astarac appartient au Conseil Départemental du Gers. L'association APCM gère le quotidien de la salle avec l'aide de Ciné 32. La mairie participe à l'équilibre financier de l'association afin qu'un cinéma vive à Mirande.

Le Ciné-Astarac est un maillon de Ciné32 qui coordonne et regroupe les salles gersoises gérées par des associations locales ou les municipalités en assurant à travers son Centre de Soutien Logistique, un rôle de programmation, coordination, conseil, formation, régulation et assistance administrative.

A Mirande, 230 séances annuelles accueillent environ 10 500 spectateurs. La salle participe au plan cinéma jeunesse départemental qui lui assure autour de 3000 entrées. Classée Art et essai, elle a obtenu le label Jeune Public.

Les séances sont le samedi, mardi, mercredi et

vendredi à 20h30 et le mardi à 17h30 pour les enfants. Le programme se consulte sur mirande.fr, les panneaux lumineux, les vitrines des commerçants et de l'ancien magasin de Photo rue Victor HUGO (avec les affiches des films), à l'office de tourisme, à la médiathèque, sur Facebook et sur demande par mail, sur cine32.com, dans la Dépêche du midi, le journal du Gers et au ciné rue Desmonts.

A noter, la place NOULENS rénovée offre un vaste parking aux cinéphiles.





## ➔ L'ÉGLISE SAINTE-MARIE

**Octobre 1866 - Octobre 2016 :  
L'orgue fête cette année ses 150 ans.**

Il doit son existence à l'abbé BARTHEROTE, curé de Mirande, qui avait entrepris, en 1860, d'importants travaux dans l'église dont la construction d'un grand orgue qui sera achevé en 1866. Il a été construit par Jules MAGEN et son fils Victor et restauré, en 1990, par Bernard RAUPP, facteur d'orgues à Mirande.

A l'automne, des manifestations marqueront ce siècle et demi d'existence.

Exposition photos au musée, visite accompagnée et découverte sonore de l'orgue pour les scolaires et les élèves de l'École de musique permettront de connaître cet instrument majestueux et le travail du facteur d'orgues.

**Vendredi 23 septembre à 20h30, Baptiste-Florian Marle-Ouvrard** organiste titulaire des grandes orgues de l'église Saint Vincent-de-Paul de Clichy-la-Garenne (Paris) depuis 2001, organiste titulaire des grandes orgues de l'église Saint Eustache à Paris depuis 2015, se produira à Mirande et clôturera ainsi ce mois anniversaire.

**Dimanche 2 octobre à 17h**, un concert réunira cuivres et orgue avec **Marc Chiron** titulaire des orgues d'Auch et le Quintette AERIS.

## Des actions pour le clocher

Depuis la convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, le Renouveau de la Bastide et la Mairie, les idées fusent pour encourager les dons en faveur de la restauration du clocher et de la toiture.

Une première en décembre 2015 avec la valorisation de l'église où se déroula pour la première fois le concert de Noël organisé à l'initiative de Max Fouga avec le chœur des 200 écoliers accompagnés de l'harmonie mirandaise. Ce fut un véritable succès plus de 1000 spectateurs étaient présents.

Cela donna l'idée à l'abbé du CHEYRON de réaliser un concert dont les entrées seraient entièrement reversées pour la cause. Faisant partie du chœur de Campagn'art, c'est sous la direction de Cécile FORNEROD que la soirée eut lieu avec près de 2000 euros récoltés.

Afin, d'optimiser la communication, des panneaux explicatifs ont été réalisés et installés stratégiquement aux entrées de l'église.

Enfin lors de la kermesse paroissiale, un stand tenu par les 3 partenaires : Fondation du Patrimoine, Renouveau de la Bastide et Mairie présentait l'action. Ainsi on pouvait comprendre les grandes lignes des



travaux dont la première tranche est lancée. Il s'agit de la réfection de la toiture, avec tout dernièrement l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, pour la réaliser en bardeaux de bois à l'identique de sa version originale. Ce fut également l'occasion de mettre en jeu le poids du coq d'ornement du clocher exposé et accessible pour la première fois au public. A ce jour, près de 18 000 euros sont récoltés, si vous souhaitez y participer et bénéficier d'une réduction d'impôt rendez-vous sur [www.mirande.fr](http://www.mirande.fr) et cliquer sur la photo de l'Eglise.

### 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION NATIONALE DE LA NUIT DES ÉGLISES

**Samedi 2 juillet**

l'église Sainte-Marie de Mirande  
ouverte de 20h30 à Minuit

(visite - animation - exposition)

[www.narthex.fr/nuite-des-eglises](http://www.narthex.fr/nuite-des-eglises)







# MIRANDE

## Ville du bien vivre



**MEDIATHEQUE**  
La Culture

Place Fessenheim-Rustenhart  
Tél. 05 62 05 15 71  
Exposition photo  
tout l'Été

**Ciné-Astarac  
Mirande**

Rue Desmont  
Séance à 20h30  
Mardi - Merc. - Vend. - Samedi  
www.cine32.com

**LUDINA**  
LE DOMAINE AQUALUDIQUE DE LUDINA

**DOMAINE AQUALUDIQUE**

**SNACK**  
**PIQUE NIQUE OMBRAGÉ**  
**ACCÈS HANDICAPÉ**  
**TOBOGGANS**  
**BASSIN (TOUT ÂGE) - PATEAU GEOIRE**  
**BEACH VOLLEY SOCCER**  
**OUVERT DU 15 JUIN AU 31 AOÛT**

**05 62 66 50 13**

**13 AU 15 AOÛT 2016**

Organisées par le

## LES FÊTES DE MIRANDE



### SAMEDI 13 AOÛT

- **A partir de 15h30** : Chants et danses sous le kiosque
- **de 20h à 23h** : La Banda «LOS PAGAYOS» animera le centre-ville.
- Spectacle SON & LUMIÈRE à la tombée de la nuit à l'Hôtel de Ville.

### DIMANCHE 14 AOÛT

- **9h** : Exposition de camions autour de la place d'Astarac
- **Place d'Astarac à 14h** : LA FERIA ENFANTINE (tente fériá, 4 structures gonflables, 5 jeux en bois, ballons sauteurs et vachettes sauteuses, divers jeux, chansons interactives où rire et fantaisie se marient agréablement interprétées par le chanteur JAMY).
- **21h** : Bal Musette salle A. Beaudran avec Thierry COUDRET (tombola 2€ le ticket pour un vol en Montgolfière).
- **22h** : Soirée Mousse au centre-ville.

### LUNDI 15 AOÛT

- Grande Braderie des commerçants mirandais et vide grenier. Installation dès 7h sans réservation, 3€ le m linéaire, place d'Astarac et rues adjacentes.
- Repas dans les rues

**TOUS LES SPECTACLES SERONT GRATUITS**  
**FÊTE FORAINE du 13 au 15 août**

**TOUS LES LUNDIS ET LES SAMEDIS**

**DE 9H00 À 14H00**  
**MARCHÉ TRADITIONNEL**  
PRODUITS DU TERROIR. ARTISANS. PRODUCTEURS  
SOUS LA HALLE. SUR LA PLACE D'ASTARAC ET DANS LES RUES...  
ANIMATION MUSICALE. RESTAURATION.

**MIRANDE**

**BALADE EN CANOË**

**Nouvelle Location Paddle 10€**

*Venez en famille ou entre amis vous balader en descente libre sur la Boaise ombragée ou sur le lac de Mirande*

OUVERT EN JUILLET ET AOÛT DU LUNDI AU VENDREDI ET WEEK-END SUR LE LAC DE LA BOAISE (1 ANCIENNE PISCINE À CÔTÉ DE LUDINA)

RENSEIGNEMENTS/ RESERVATIONS  
WWW.CMCK-MIRANDE.CLUBES.COM  
06 14 85 22 69

**MIRANDE**

**05-06 Août 2016**

Kiosq'NVINYLES  
CONCERTS Off  
AIRGUITAR Gers  
Restauration - Buvettes

**The GOGGS - PURRS**  
**WIMP-The OBSOLETES**  
**Myrtille CHARTUSS**  
**+ Dj PENTO**

**KIOSQ'N ROCK**  
X'NR

www.kiosqnrock.fr